



Règlement Festival Photoreporter OFF de Saint-Brieuc
du samedi 07 octobre 2017 au dimanche 05 novembre 2017 inclus.

Pour cette sixième édition du Festival Photoreporter Saint-Brieuc, une place importante est donnée au OFF comme les années passées. Pérenniser l'image du festival OFF, tant sur la qualité des expositions que sur la qualité des lieux dans lesquelles elles seront présentées, demeure notre objectif 2017.

En conséquence, il a été convenu ce qui suit :

Article 1 : Conditions de participation

Ce concours est ouvert à tous les jeunes jusqu'à 25 ans , amateurs comme professionnels. Ne peuvent concourir : les membres du jury.

Article 2 : Thème

Le thème est libre ; 30 photos au maximum.

Article 3: Les droits et devoirs des parties prenantes

Le photographe s'engage à respecter les clauses ci-dessous :

- Le photographe s'engage pour la période du samedi 07 octobre au dimanche 05 novembre 2017 dans le cadre du festival OFF à exposer dans le lieu attribué par l'organisateur.
Le support des expositions retenues par le jury est : la vidéoprojection.
- Le photographe s'engage à exposer durant le festival OFF, le nombre et les photos retenues lors de la sélection en thème libre.
- Il est demandé de légender l'exposition.
- Le but de l'exposition n'est pas commercial.
- Le photographe s'engage à identifier 3 photos de communication parmi les photographies du reportage proposé. Le photographe autorise l'association « Le OFF » ainsi que le « Festival Photoreporter en Baie de St Brieuc » à publier les photos de communication de son exposition (300 dpi, résolution 1280x1024) sur les sites web du festival.

- Les photographes retenus préciseront « Le Off » lors de toute communication liée à leur participation lors du Festival Photoreporter en Baie de Saint-Brieuc.
- Le photographe accepte que l'exposition présentée soit projetée lors de présentations publiques. Il est interdit d'utiliser le logo et l'appellation « le Off » sans autorisation de l'association sous peine de poursuites judiciaires.
- Les reportages proposés ne devront pas avoir été exposés durant l'année écoulée en Bretagne et être inédits sur l'agglomération briochine.
- Les photographes retenus s'engagent à ne pas exposer, sous le logo "Le OFF", des reportages qui ne seraient pas sélectionnés par le jury organisateur du "OFF".
- Une seule candidature par personne. Le photographe propose un reportage de 30 photos maximum (pas de minimum souhaité).

L'association « Le Off » s'engage à :

- Informer le Photographe du lieu d'exposition
- Assurer la communication du Off : Vernissage en début de festival, relations Presse, Flyers, Affiches, Facebook Photoreporter le OFF, Site web en propre (<http://festival-photoreporter-le-off.fr/>)...
- Assurer un suivi technique et une présence tout au long du festival par l'organisateur.

Article 4 : Modalités de participation

Pièces à joindre au dossier de présélection :

- Fiche de renseignements dûment remplie dont l'autorisation du responsable légal si le candidat est mineur.
- Le photoreportage en format PDF via DropBox, GrosFichiers... voire sous clé USB (la clé USB sera rendue à l'issue du festival).

Le dossier est à envoyer/déposer au plus tard le dimanche 10 septembre 2017.

Contacts :

Association Le OFF - 13 rue de la ville Junguenay - 22950 Tréguieux

Mail : photoreporter2017.off@gmail.com

Le présent règlement n'est pas à renvoyer. En signant la fiche d'inscription, vous vous engagez à l'avoir lu et en accepter les termes. **Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte.**

Article 5 : Jury

Tout dossier reçu sera soumis à un jury de sélection qui déterminera les expositions retenues pour l'édition 2017. Nous vous informerons de la décision du jury de sélection mi Septembre et de la démarche finale à suivre pour les expositions retenues.

Pour toutes questions, vous pouvez nous contacter via l'adresse mail

photoreporter2017.off@gmail.com

Fait à Tréguieux, le 06 mars 2017.

L'équipe de l'association Le OFF.